

§ II- LETTRES, N°163

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°88

LETTRE, N°88

Dijon, ce 22 Mai 1867.

que Notre Seigneur soit vivant en nos coeurs!

Je suis bien pressé, heureusement que la fin du Mois de Marie approche. Je vais répondre à vos deux lettres, mon Enfant.

Et d'abord pour Jeanne. Ne lisez pas le billet que je lui écris. Elle me l'a demandé cacheté, et je veux lui accorder cette demande ou son équivalent; mais je lui demande (sans l'exiger) de vous montrer cette lettre et de vous dire tout ce qu'elle m'a écrit à votre sujet. Vous saurez ainsi, si elle est bien franche - J'ai préféré l'aire ainsi que de vous envoyer sa lettre. Puis Et cela non pas à cause d'elle précisément mais à cause de toutes qui auraient su cela et auraient pu en recevoir le contre coup. Puisque nous leur avons permis, vous et moi, de m'écrire directement et, si elles le veulent, en cachetant leurs lettres; il ne faut pas leur retirer d'un côté ce que nous leur offrons de l'autre. Cette offre serait vaine, si elles pouvaient croire que lorsque leurs lettres n'arrivent cachetées, je vous les transmets. Ne pensez-vous pas ainsi? - Quand leur confiance semble se retirer un instant de vous qu'elle vienne à moi et j'emploierai toute mon influence pour vous la ramener mais bénévolement, sans contrainte; de même que lorsqu'elles s'éloigneront de moi vous vous emploierez à les ramener doucement, et ainsi entre nous deux nous tiendrons toutes ces chères âmes pour les porter à Jésus-Christ notre commun Maître et l'Unique objet de notre amour. Il me semble que cela va bien ainsi.

Mais avez-vous bien fait d'ouvrir sa lettre? -



Henri-Dominique

Oui, et ce que vous m'avez dit m'a éclairé sur ce que je devais répondre. Veillez à l'effet de ma lettre. Je lui parle sévèrement. Je lui déclare que toute plainte m'arrivant sans que vous en soyez instruite sera pour moi comme non avenue, je n'en tiendrai aucun compte, à moins qu'on me laisse libre d'en conférer avec vous; je rappelle aussi que maintenant plus que jamais, l'intention de M^{gr} et la nôtre est que nous n'ayons à Béthanie que des personnes vraiment converties que dès lors je ne supporterai d'elle ni insolence ni scandale, mais que je la renverrai ds q.q. autre refuge si elle ne fait pas des efforts sérieux et constants pour être bonne et s'y maintenir. Il est à désirer que le R.P.G. parle dans le même sens q. nous deux. Unis ainsi, n. serons plus forts sur elle.

Notre fille Céline est venue dès lundi voir si j'avais une réponse; elle est toute heureuse d'être acceptée, et ne peut se tenir d'impatience de partir. Elle ignore encore que c'est un couvent dont je suis chargé, je lui ai dit cependant que j'irai là bas en Juillet, voir si on est content d'elle. Je lui donnerai peut être les brochures à lire pendant son voyage; elle en sait assez et j'aime cet abandon absolu à la volonté de Celui qui lui tient la place de Dieu en ce moment, c'est de bon augure. Elle est encore venue ce matin au parloir; elle va a du aller chez ses parents aujourd'hui, leur faire ses adieux et essayer de d'obtenir d'eux quelque argent pour vous l'apporter. Elle sera ici demain ou après demain et retenez bien ceci : J'ai envoyé avancé son voyage à cause de son grand désir. Elle partira Samedi, 25, à 6^h du matin et sera à Noidans à 10^h 17. Envoyez la chercher par la petite voiture. Elle aura 2 malles avec elle.

Attendons pour la recevoir postulante que vous l'ayez vue et étudiée. Elle ne s'attend pas à l'être bientôt. Je lui ai fait entendre qu'elle resterait peut être 6 mois ou un an avant d'être acceptée comme postulante, et elle l'a dit qu'elle le comprend et l'a bien mérité en quittant ainsi sa congrégation. Nous pourrons attendre peut être jusqu'en Juillet et laisser passer avant elle M^{lle} Berthe, si Dieu nous la donne.

Oui, qu'elle soit comme arrivant de sa famille: Je lui dirai qu'on doit ignorer et qu'elle a été relig^{se} et qu'elle a été fille de chambre; en réalité elle est ouvrière, elle travaille à la couture et n'est fille de chambre que de nom. Vous la ferez Soeur de chœur ou s^r converse, comme nous le trouverons meilleur, peut être vaut il mieux s^r de chœur puisqu'elle



Ephraïm

le peut et que cela nous manque en ce moment.

Je et J'espère beaucoup que D. n. donnera M^{le} Berthe Elle est venue ce matin toute joyeuse me montrer votre lettre, que j'ai confirmée entièrement. Elle avait tremblé toute la semaine de peur que vous ne la vouliez pas. Elle est bien autrement résolue que l'autre jour. M. le Curé lui a dit samedi au confessionnal : Mon Enfant si vous réglez l'affaire avec vos parents, vous pourrez partir quand vous voudrez, je v. donne maintenant toute permission." Elle doit déclarer ses intentions à son père aujourd'hui même; j'ai fait la ste Communion pour elle. Elle reviendra me dire le résultat dès que son père se sera prononcé.

Ne croyez pas que les objections des parents de notre fille de Vanvey, arrêteront les vocations que Dieu nous destine. Dieu est plus fort que tout, et s'il en est que ces objections arrêtent, ne n'en soyons pas émus. Dieu sait bien ce qu'il faut. Avez-v. conseillé à notre fille de Grenoble de m'écrire dès que son confesseur aurait donné son avis?

Chez notre fille de Souvigny, c'est plus qu'une tentation. Je vous montrerai sa lettre. Je crois du reste que si elle est capable de nous venir ma lettre la stimulera au lieu de la décourager, et l'obligera à prendre une résolution généreuse sans attendre qu'on la pousse et qu'on la fasse marcher, en apparence, malgré elle, ce que je ne veux nullement, pour personne, à plus forte pour elle, dans sa position exceptionnelle, fille unique et devant laisser ses parents dans la désolation. Prions beaucoup pour elle, j'espère encore un peu.

quant à M^{le} H. je suis résolu à lui dire que je la ferai entrer ailleurs si elle veut mais pas à Béthanie. Elle a beaucoup de qualités mais très impressionnable, encore susceptible, je l'ai éprouvée, et surtout je ne lui vois pas un désir assez prononcé, une vocation assez nette. Je ne voudrais pas essayer, du moins pour le moment. N'y comptons donc pas.

Pour les bancs, réglez comme vous le jugerez bon.

Je n'ai pas songé aux photographies; je ne sais même pas s'il a encore le clichet. Il est cassé, je crois.

Je parlerai des rasoirs à M^{le} Bick



2/10/1911

Je crois comme vous qu'il vaut mieux vendre la dentelle. M^{lle} Bick en avait trouvé autrefois 500^f. mais c'est bien peu. J'ai consulté la dessus notre do-
netrice; elle me dit qu'il faut nous résoudre à perdre,
mais qu'elle a coûté 12,000 francs et n'a jamais été
portée.

M^{lle} Bick n'a pas encore fait ses petites lo-
teries. Elle les fera sans nous.

Les 5 imitations étaient avec l'ornement. El-
les nous viennent de notre fille d'Orléans, qui les
avait.

Pour M^{me} Hestair si je vous ai laissé la dé-
cision c'est uniquement pour que l'on sache bien que
je ne veux pas accorder ce que vous n'accordez pas vous-
même. Nous pourrions donc la recevoir petite Soeur à mon
prochain voyage, si vous le trouvez bon ainsi. Mais avez-
vous reçu l'étoffe noire?

J'aimerais bien profiter des maçons pour fai-
re remplacer la porte en question au jardin par un mur.
Nous serons toujours libres de l'ouvrir plus tard puis-
qu'elle est sur la route. Quant à celle du fond, il
faut faire élever par les maçons un mur solide mais en
pierres sèches pour ne pas perdre notre droit de pas -
sage en murant la porte. D'ailleurs nous aurons le
temps d'y penser quand je viendrai

Non, nous recevons des jeunes gens, en retrai-
te pour étudier leurs vocations, mais nous ne les mè-
lons pas avec les novices; et c'est ainsi qu'il faudra
faire à Béthanie désormais.

J'approuve fort la séparation de nos chères
soeurs Novices. La vie de la famille avec nos enfants
doit exister mais ~~en~~ avec les Soeurs professes seule-
ment.

Vous pourrez faire faire la surveillance de
l'atelier alternativ^t par S. M.M. et S^r Cécile. C'est
bien ainsi pourvu que S.M.M. travaille dans ces mo-
ments, et ne soit pas trop brusque dans le commandement.
Pourquoi ne pas prendre pour vous la petite pièce du
fond, l'ancien réfectoire? Vous y seriez mieux pour les
directions.

Je trouve bonnes et justes vos réflexions sur
S.M.M. mais qu'elle fasse de sérieux efforts.



24/10/1907

Je ne sais pourquoi je n'aime pas trop que vous mettiez des fleurs dans vos lettres. C'est un peu trop jeune, trop féminin, à moins d'une circonstance exceptionnelle une fête par exemple

Impossible de répondre à Sr Cécile ~~il~~ aujourd'hui. Il est 6 heures, je prêche à 7h et je ne suis pas entièrement prêt; mais sa lettre m'a rendu bien heureux, et le bon Pere Boulanger aussi; merci. Ce sera pour la prochaine fois.

Si l'on offre des messes au R.P.G. fut-ce en très grand nombre et fut-ce à 1f qu'il accepte, et me les envoie. Je voudrais en avoir.

Si je vous arrivais par Fresnes S. Mamès. Ce serait il plus commode. J'avancerai sans doute mon voyage et vous arriverai vers le 5 ou 6 Juin.

M^{le} Noëmi Meynier vous envoie mille bonnes choses.

J'ai vu M^{le} de S. Juan, qui a vu le R.P. Mas. Il ne fera sa retraite à Besançon que vers la Ste Madeleine, et nous viendra pour le 22 Juillet. Le R.P.B. non; il a un sermon ailleurs pour le 21.

J'ai eu hier une autre rencontre toute providentielle au sujet d'une vocation, mais je n'ai pas le temps de vous en parler.

Il faut que j'arrête ma lettre.

A Dieu je vous bénis toutes mille fois, par les mains de Jésus et de Marie, et vous en particulier.

V. père

fr. M. Jean-Joseph

Songez-vous à garder les lettres qui pourraient intéresser plus tard, au sujet de l'Oeuvre? Gardez les

A-t-on achevé de poser les tôles. Qu'on se mette à l'Oeuvre pour les cellules et dortoirs.



2/10/1907
not

24 Mai.

Je reçois à l'instant v. lettre, mon Enfant, et j'y réponds en tt. hâte, pour qu'elle parte avant midi.

Je suis d'avis que n. devons tenir ferme et exiger un devis. C'est plus commode pour l'ouvrier de ne s'engager à rien d'avance, de faire à son aise et de se faire ensuite payer ce qu'il aura fait, mais nous ne savons pas où n. irions. Exigeons un devis pour les démolitions des cloisons, pour les fenêtres à percer, les tables, et les cellules à faire; (quant au reste, les vieilles choses à retoucher je comprends qu'ils n'en puissent pas faire commodément. S'ils ne veulent pas faire de devis pour cela, cherchons ailleurs.

Si nous étions obligés de faire ss devis il nous faudrait au moins un homme sur qui fut là pour presser les ouvriers et régler avec eux leur travail et leur journée, M. Olivier s'en chargerait-il, et n serait-il capable et oserait-il vraiment prendre nos intérêts contre des ouvriers de son pays?

Si ^{Mme} Grusse pouvait vous venir pour un mois. Je la crois entendue en toutes ces choses et elle pourrait veiller à tout, tout en prenant l'air de la campagne, qui lui ferait du bien.

Mais il me semblerait imprudent de nous livrer à la merci de ces ouvriers, que nous ne connaissons pas d'ailleurs.

A part cela, je crois que n. dû le tout coûter 2000^f nous pourrions marcher puisque nous sommes en avance pour les termes payés et que cela est indispensable vu les postulantes que nous espérons; les aumônes augmenterons sans doute aussi qd on verra mieux les besoins. - Mais je suis convaincu que pour 800 à 1000^f nous pourrions avoir tout cela, si nous avions quelqu'un de bien entendu pour diriger le tout.

Je suis bien heureux de ce que vous m'annoncez de Marie et de Thérèse - Vous avez bien réglé la question d'intérêt.

Profitez de nos projets de dépenses pour presser le paiement des 230^f dûs encore pour les arbres du parc.



Spencer
not

Je crois que M^{le} Bick vous aurait la toile cirée meilleur marché, mais le port?... Si mon frère était à temps de la joindre à son envoi, ce serait le meilleur, il en peut en avoir à bon compte, je crois. Sinon, faites la venir de Besançon.

Pour la porte sur la route on pourrait faire une marche ou deux dans l'épaisseur du mur, mais a-t-on demandé l'autorisation de couvrir le ruisseau? Olivier devait la demander.

C'est mon avis que l'on fasse arracher le collier du chevalet pour cela qu'on le conduise lui-même, il faut que le sellier l'ait sous les yeux, mais envoyez le par qui vous jugerez à propos, Lucie ou une autre.

Je ne crois pas que le charriot soit trop lourd pour la bête, mais il faudrait qu'il fut guéri une bonne fois pour toute, autrement le brancard lui bat les flancs et lui renouvelle ses plaies.

Oui, décidons qu'il n'y aura pas de retraite, vu les réparations, mais offrons l'hospitalité dès la veille à celles qui la voudront.

Mais ne faudrait-il pas alors réserver pour le 23 Juillet une prise d'habit au moins. Et ne ferons-nous pas venir le P.B.. qu'en pensez-vous?

J'aime bien que vous payiez ainsi la bienvenue de chacune de nos enfants. On aime mieux celles pour qui on a un peu souffert; mais c'est à la condition que ce mal ne sera qu'accidentel, et ne durera pas.

J'ai écrit au occasion d'écrire à Bonnay et j'ai demandé pour l'office des S^{rs} Conv. et la ration de vin.

Que voulez-v. que je v. dise au sujet de v. lettre au R.P. Minj.. puisq. moi-même je ne sais absolument rien à ce sujet. Je sais seulement que bien des lettres de nos Pères sont laissées sans réponse toutes les fois qu'il n'y a pas absolue nécessité à répondre (et c'était le cas) et je sais que ce silence ne prouve rien de mauvais. Ne croyez pas qu'il ait rien écrit ni défendu à nos soeurs de N. Quelle bizarre idée! - Seulement sr^{te} Rose a- est peut être blessée que je ne lui écrive plus; mais qu'écrire?

Vous avez bien répondu à Noyon.



Spuyman
not

Le P. B. va mieux. Il vous envoie mille choses.

Quel vin demander à mon frère? - Celui d^t je vous avais parlé ne sera pas assez bon. Le bon P.G. ne pense pas que le vin qu'il voit est du 1861, et fort cher dès lors? - Que faire. Je vais demander du 1866 - 100^l et rendu, ce sera pr lui seul, mais il faudra qu'il s'en contente, comment faire autrement? Enfin, ce sont là nos honoraires pour sa charge d'aumônier.

On m'appelle. A Dieu encore

Et soyez toutes bénis et bien aimées de Jésus, et de Marie

Je bénis en particulier nos deux nouvelles enfants

fr. M. Jean-Joseph



Je suis aumônier
not.